

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Grand merci bancaire

C'est avec une profonde gratitude que les membres du Conseil municipal imérien ont été informés de la décision des actionnaires de la Clientis Caisse d'Epargne d'attribuer aux communes municipales du district un don de CHF 161'476.-, à faire valoir sur les charges en matière de prévoyance sociale. L'exécutif imérien adresse à cet établissement bancaire ses plus vifs remerciements pour la somme de CHF 35'536.- attribuée à Saint-Imier. Ce montant a été affecté au subventionnement du coût des traitements des dentistes scolaires, service maintenu à Saint-Imier, bien que la tâche ne soit plus obligatoire pour les communes.

Saint-Imier, mercredi 29 avril 2015  
(cm)